

L'an Mil huit cent quarante sept le vingt sept
 Octobre, à midi et demi, devant nous Charles Constant, Curé
 de la ville de Liège, officier de St Etas Civil, sous comparnu
 publiquement Nicolas Mathieu Walbon, ouvrier
 en papier peins, né à Huy le douze Avril Mil huit cent
 trois, domicilié rue de qua des Cisterciens, rue de Marie
 Joseph, Mariechal, décédé en cette ville le trois Mai Mil
 huit cent quarante deux, fils majeur de Mathieu Walbon,
 décédé à Merxplas Rykerorsel le trente Neuf Mil huit
 cent vingt sept, et de Anne Joseph Courtot, couturière, demeurant
 à Marlet, Province de Namur, consentant par acte passé le trois
 Septembre dernier devant Maître Richard, Notaire à Namur,
 voyez mariage 1847, n. 272.

Et

Anne Françoise Remi, journalière, née en cette
 ville le trois Mai Mil huit cent dix huit, domiciliée
 au faubourg Sainte Marguerite, fille majeure de Henri Joseph
 Remi, journalier, et de Marie Agnès Coulon, demeurant
 au même domicile, se présente et consentante, lesquels deux
 ont légué expressément à la célébration du mariage par fait
 entre eux et dans la publication ont été faits en cette
 ville le dix sept et vingt quatre Octobre courant sans
 opposition, faisant droit à leur équité, après avoir
 donné lecture des pièces susmentionnées et du chapitre
 six du code civil, au titre du mariage, et les contractants
 ayant mutuellement consenti à se prendre pour mari et pour
 femme, déclarent au nom de la loi que Nicolas Mathieu
 Walbon et Anne Françoise Remi sont unis par le
 mariage, dont acte dressé en présence de Jean Lambert Joseph
 Remi, ouvrier carrossier, âgé de vingt quatre ans, frère de
 l'épouse, de Herman Joseph Colley, menuisier, âgé de trente
 deux ans, beau frère de l'épouse, de Jean Gilles Joseph Lyren,
 chapelier, âgé de quarante deux ans, et de Leonard Joseph
 Bologne, Courant, âgé de vingt neuf ans, domiciliés en
 cette ville, et, après lecture faite, les deux premiers témoins
 ont signé avec nous : le époux, le père et mère de l'épouse
 et les deux témoins ayant déclaré ne savoir écrire.

Jean St Joseph Remi h. V. Colley Ch. Constant